

30 M€, c'est la somme annoncée mardi par le président du [CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE](#) / T : 03.85.39.66.00 pour l'aménagement de la route RCEA jusqu'en 2022 e 2023. Cette route est surnommée la route de la mort. Un crédit de 10 M€ doit être voté en juin et sera versé immédiatement. Il vise à accélérer la mise à deux fois deux voies de la portion de la RCEA qui passe dans le département. Une contribution annuelle de 5 M€ sera également portée à partir de l'an prochain contre 2,5 M€ actuellement, ce qui représente un total de 20 M€ jusqu'en 2022 voie 25 M€ s'il faut attendre 2023.